



Délibération 2026.04.10

Nombre de membres		Suffrages
en exercice	présents	exprimés
19	15	17
Votes		
Pour : 17		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Le 28 avril 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Sébastien, MAILLET Cécile, BONAMY Christian, MAUCHIEN Anne, CHABENAT Jean-Michel, DUVOUX Sylviane, BAUDET Laurence, MÉSIER Marie-Christine, PION Bruno, CHAUVEAU Valérie, CHAUVEAU Delphine, PERRICHON Julien, TARTIERE Steeven.

Pouvoirs : RIVIÈRE Fabien à MÉTIVIER Philippe, CARREL Céline à BONAMY Christian.

Excusés : MALASSINET Alain, MÉTIVIER Christophe.

Délibération affichée et exécutoire le :

30/04/26

Affectation du résultat 2025 : budget principal

Vu le compte financier unique (CFU) 2025 du budget principal et notamment les éléments suivants :

- excédent de fonctionnement cumulé de : 804 859,07 €
- solde négatif cumulé de la section d'investissement (avec les R.A.R.) de : 431 272,39 €

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter en investissement une partie de l'excédent de fonctionnement, d'un montant égal à 431 272,39 €, pour équilibrer la section d'investissement, et que le solde est généralement reporté en section de fonctionnement ;

Sans discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, affecte le résultat 2025 du budget principal ainsi au budget 2026 :

- affectation obligatoire en section d'investissement (compte 1068 recettes) : 431 272,39 €
- report du solde en section de fonctionnement (ligne 002 recettes) : 373 586,68 €
- + report obligatoire du déficit d'investissement hors R.A.R. (ligne 001 dépenses) : 494 714,55 €

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

La secrétaire de séance,
FOURRÉ Frédérique.



Fourré